



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, Carolle Perron, directrice générale par intérim de la Municipalité de Saint-Ambroise, que le Conseil à une session ordinaire tenue le 5^e jour du mois de septembre 2023, à 19 :30 heures, a adopté un projet de règlement portant le numéro 2023-02 ayant pour objet :

- « Projet de règlement abrogeant les règlements 2010-24 et 2013-21 portant sur la rémunération des élus ».

Ce projet de règlement est déposé au bureau de l'Hôtel de ville, 330, rue Gagnon, Saint-Ambroise, et quiconque veut en prendre connaissance devra le faire durant les heures d'ouverture de bureau.

Donné à Saint-Ambroise, ce 7^e jour du mois de septembre 2023.

Carolle Perron
Directrice générale par intérim



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, Carolle Perron, directrice générale par intérim de la Municipalité de Saint-Ambroise, que le Conseil à une session ordinaire tenue le 5^e jour du mois de septembre 2023, à 19 :30 heures, a adopté un projet de règlement portant le numéro 2023-04 ayant pour objet :

- « Régir l'installation et l'entretien des compteurs d'eau en vue de mesurer la consommation de l'eau potable des immeubles non-résidentiels ».

Ce projet de règlement est déposé au bureau de l'Hôtel de ville, 330, rue Gagnon, Saint-Ambroise, et quiconque veut en prendre connaissance devra le faire durant les heures d'ouverture de bureau.

Donné à Saint-Ambroise, ce 7^e jour du mois de septembre 2023.

Carolle Perron
Directrice générale par intérim